

| SAINT-FELIX-DE-LODEZ  | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | | | | | | | | | | |
|---|---|---------------------|-------------|--|--|--|---|---|---|--|--|
| République Française Commune de SAINT-FELIX-DE-LODEZ Département de l'Hérault Arrondissement de Lodève | L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Joseph RODRIGUEZ, Maire. | | | | | | | | | | |
| Nombre de membres En exercice : 15 Qui ont pris part : 12 Vote par procuration : 3 | Présents : Mme Eliette CAMUT; Mme Cristelle LENOIR ; Mme Karen MARCON ; Mme Maghnia MENGUS ; Mme Sophie SOUYRIS ; M. Samuel OLIVIER ; Mme Marie-Pierre VERNET ; M. Gilles GROS Absents : M. Éric PEROLAT ; Mme Louisiane DELMAS ; M. Stéphane VAN LERBERGHE | | | | | | | | | | |
| <u>Date de la convocation</u> Le 17/10/2024 <u>Date d'affichage</u> Le 15/11/2024 | Absents excusés : M. Anthony JEANJEAN (Procuration à Sophie SOUYRIS); M. Romain DESRICHARD (Procuration à Joseph RODRIGUEZ) ; M. Antonio GODOY (Procuration à Gilles GROS) | | | | | | | | | | |
| N° 2024-47 Objet : Changement d'adresse <u>ACTES</u> | <p>Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée depuis de nombreuses années dans une réflexion pour changer l'adressage, la numérotation et la dénomination des rues. Ces modifications sont nécessaires pour régulariser certaines erreur d'adressage, supprimer les doublons dans les appellations de rue, et surtout rendre plus intelligible les adresses pour les services postaux, de secours et de livraison. Cela permettra également d'anticiper la densification des constructions en appliquant une numérotation au métrique autant que possible.</p> <p>Depuis 2023, la commune peut désormais effectuer ces changements seule à l'aide d'un outil dématérialisé mis en place par les services de l'état. Il s'agit donc de valider les travaux effectués en réunion sur la question. Le tableau suivant récapitule les changements. Des plans seront également annexés à la délibération.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">CHANGEMENT/CREATION</th> <th style="text-align: center;">SUPPRESSION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impasse du cimetière – Attribution du numéro 65 à l'ancien cimetière</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Extension de l'avenue Xavier Montrouzier en limite communale et changement de numérotation</td> <td>Suppression de la « route de Clermont »</td> </tr> <tr> <td>Impasse des lilas – changement de la numérotation</td> <td>Suppression de « l'Impasse des enclos »</td> </tr> <tr> <td>Extension du chemin de la Californie en limite communale et changement de numérotation</td> <td>Suppression de « l'ancien chemin de Lodève »</td> </tr> </tbody> </table> | CHANGEMENT/CREATION | SUPPRESSION | Impasse du cimetière – Attribution du numéro 65 à l'ancien cimetière | | Extension de l'avenue Xavier Montrouzier en limite communale et changement de numérotation | Suppression de la « route de Clermont » | Impasse des lilas – changement de la numérotation | Suppression de « l'Impasse des enclos » | Extension du chemin de la Californie en limite communale et changement de numérotation | Suppression de « l'ancien chemin de Lodève » |
| CHANGEMENT/CREATION | SUPPRESSION | | | | | | | | | | |
| Impasse du cimetière – Attribution du numéro 65 à l'ancien cimetière | | | | | | | | | | | |
| Extension de l'avenue Xavier Montrouzier en limite communale et changement de numérotation | Suppression de la « route de Clermont » | | | | | | | | | | |
| Impasse des lilas – changement de la numérotation | Suppression de « l'Impasse des enclos » | | | | | | | | | | |
| Extension du chemin de la Californie en limite communale et changement de numérotation | Suppression de « l'ancien chemin de Lodève » | | | | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Place des Clapouses – changement de la numérotation | « lotissement les clapouses » et de l'adressage sur le chemin de Lodève |
| Place du burguet-changement de la numérotation – nouvel adressage pour une maison sur le chemin de Sainte Brigitte | Suppression de « lotissement le burguet » |
| Nouvel adressage au métrique sur le chemin des horsbiels | |
| Extension de l'avenue du bosquet en limite communale – changement de la numérotation | Suppression « Route de Saint- Guiraud » |

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les propositions citées ci-dessus.
- **PRECISE** que les plans seront annexés à la délibération

Fait et délibéré à SAINT-FELIX-DE-LODEZ,
le 07 novembre 2024.

Le secrétaire de séance
Eliette CAMUT



Le Maire,
Joseph RODRIGUEZ



Le Maire,

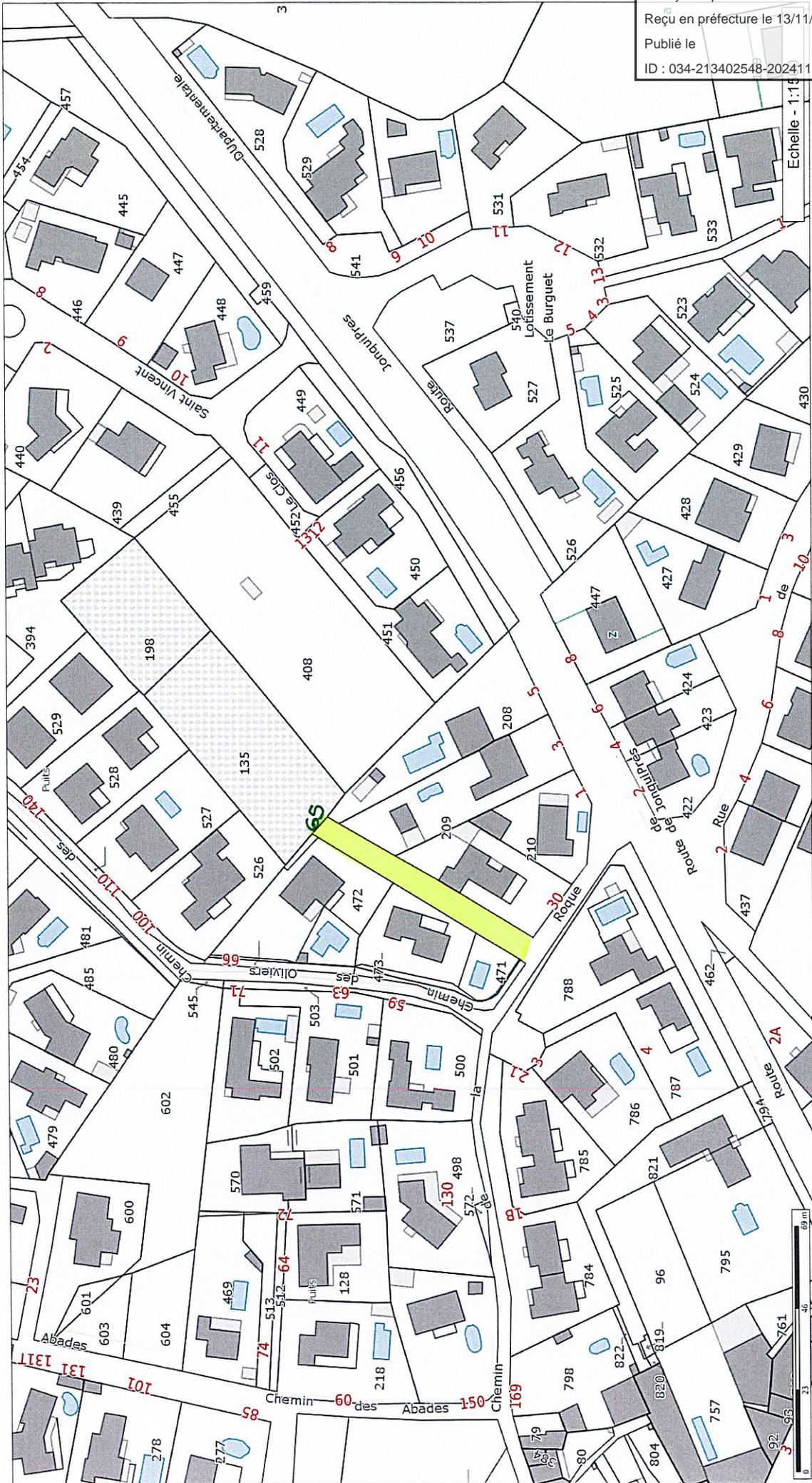
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

CC du Clermontois

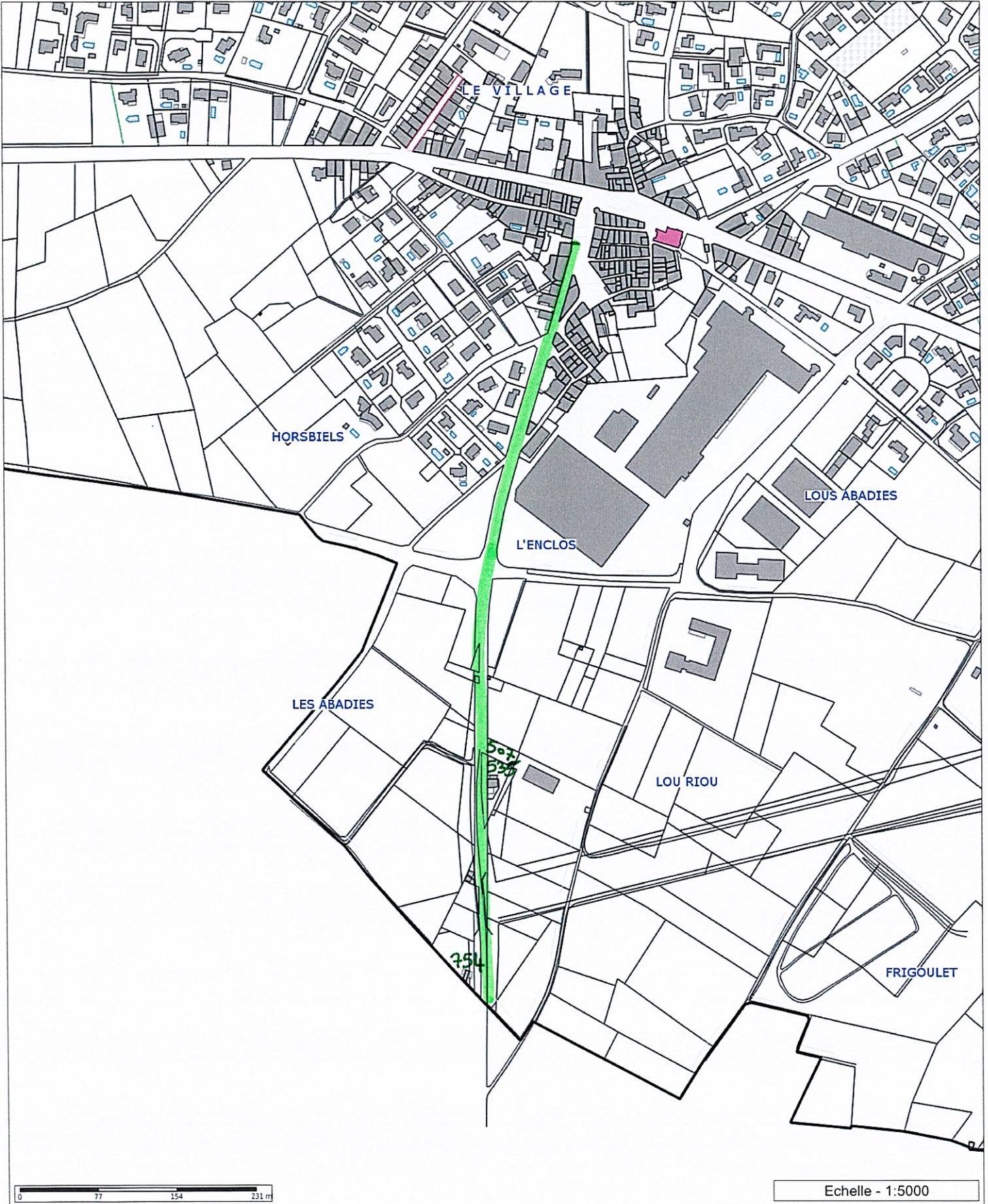
Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le
ID : 034-213402548-20241107-2024_47-DE



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

impasse du cimetière





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

*extension avenue Xavier Montrouzier et suppression "route de Clermont"
→ 3 changements d'adresses*

CC du Clermontais



Envoyé en préfecture le 13/11/2024
 Reçu en préfecture le 13/11/2024
 Publié le
 ID : 034-213402548-20241107-2024_47-DE

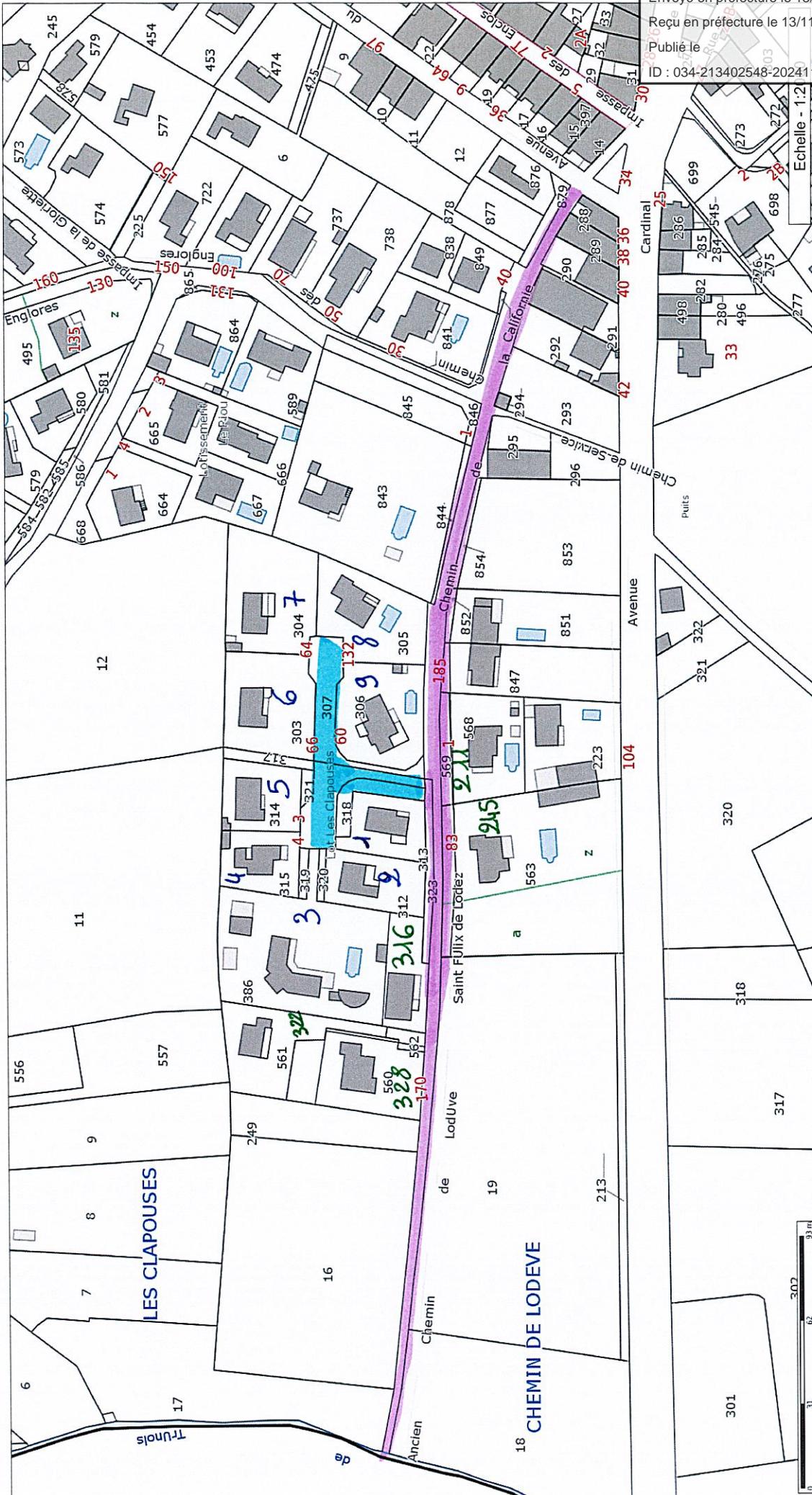


Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

impose des lilas conciergerie impose des Enclos



CC du Clermontais

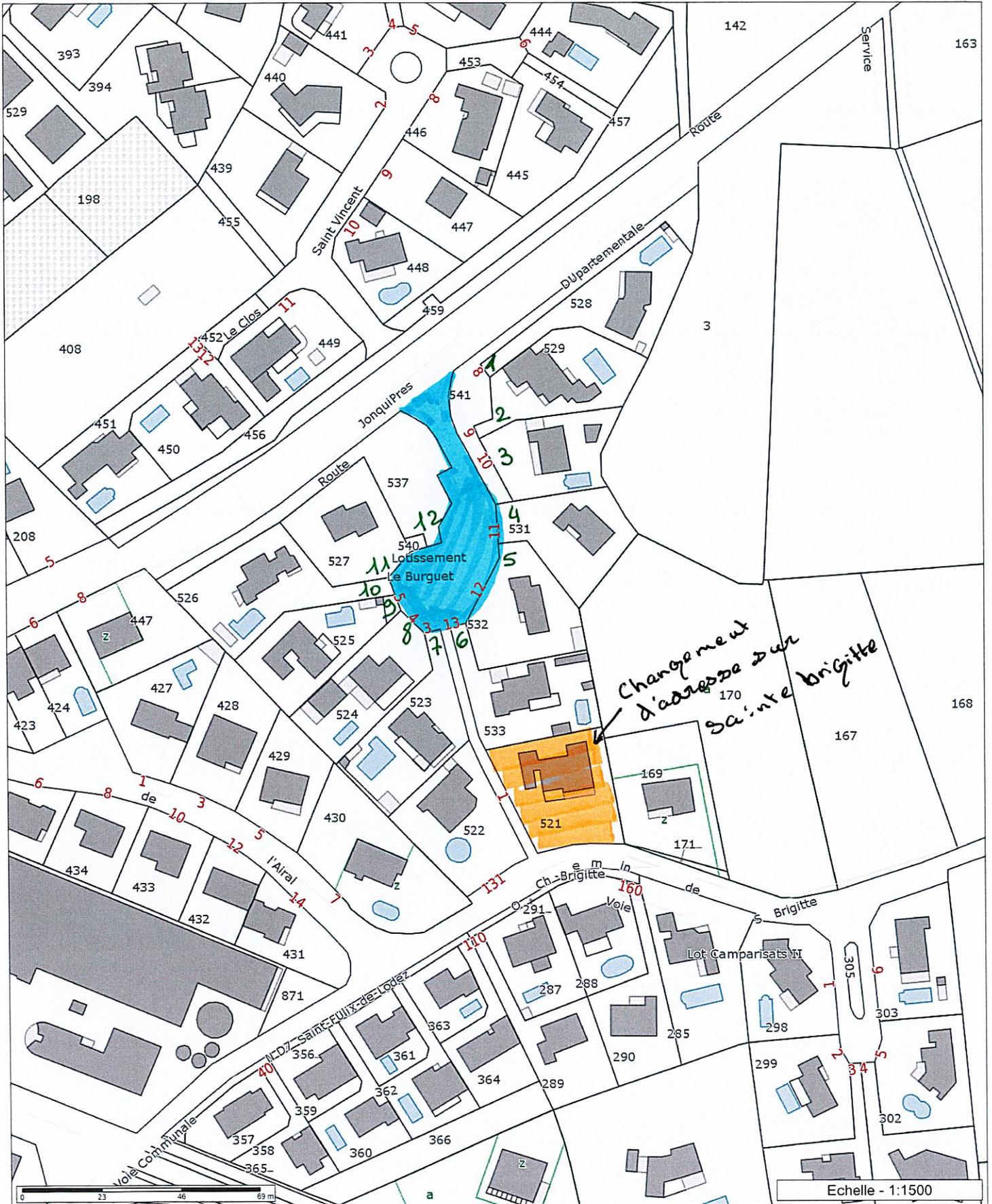


Envoyé en préfecture le 13/11/2024
Reçu en préfecture le 13/11/2024
Publié le
ID : 034-213402548-20241107-2024_47-DE

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

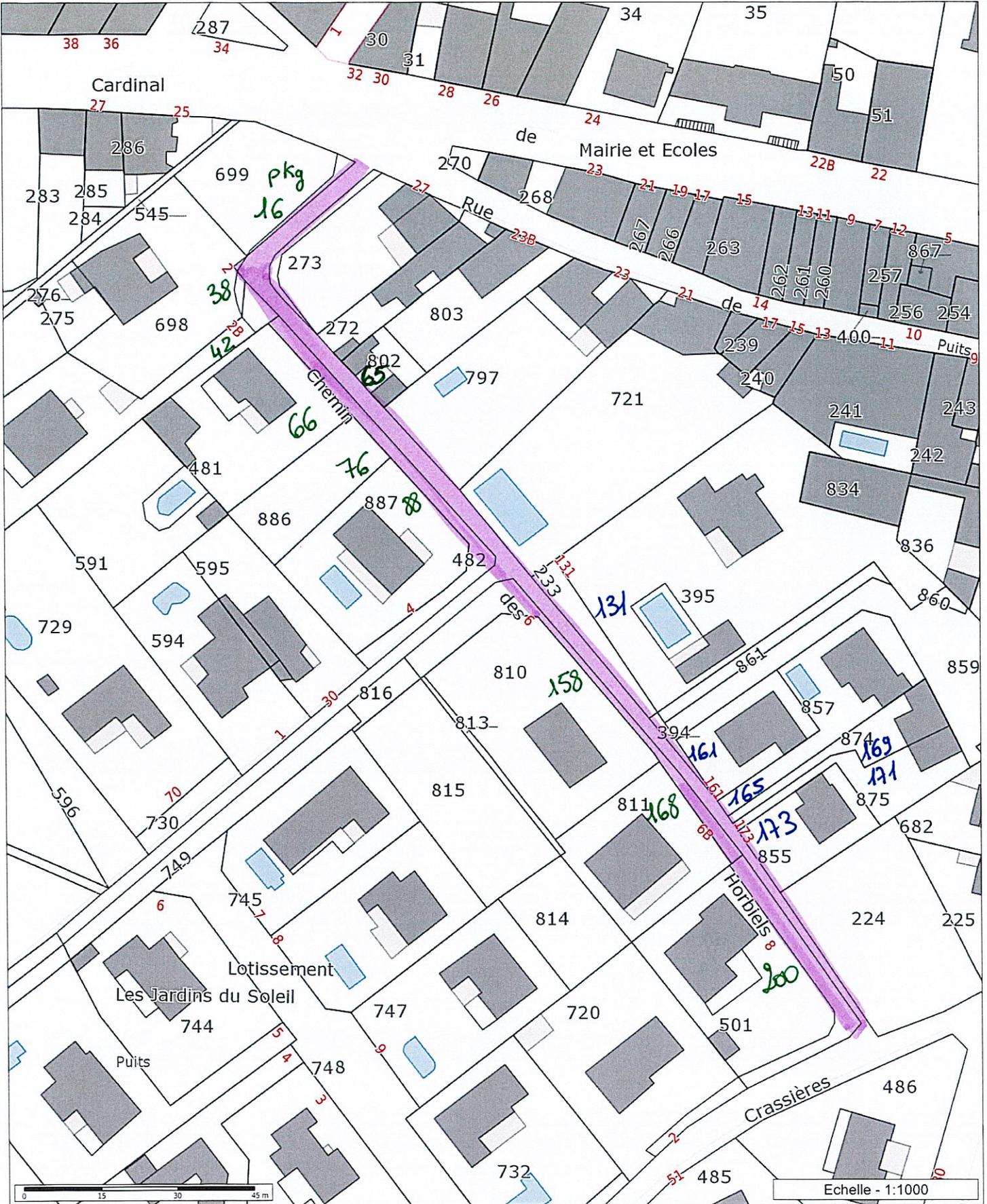
-  extension chemin de la Californie et suppression "ancien chemin de Lodeve"
-  place des Clapouses (et les Clapouses et ancien chemin de Lodeve)





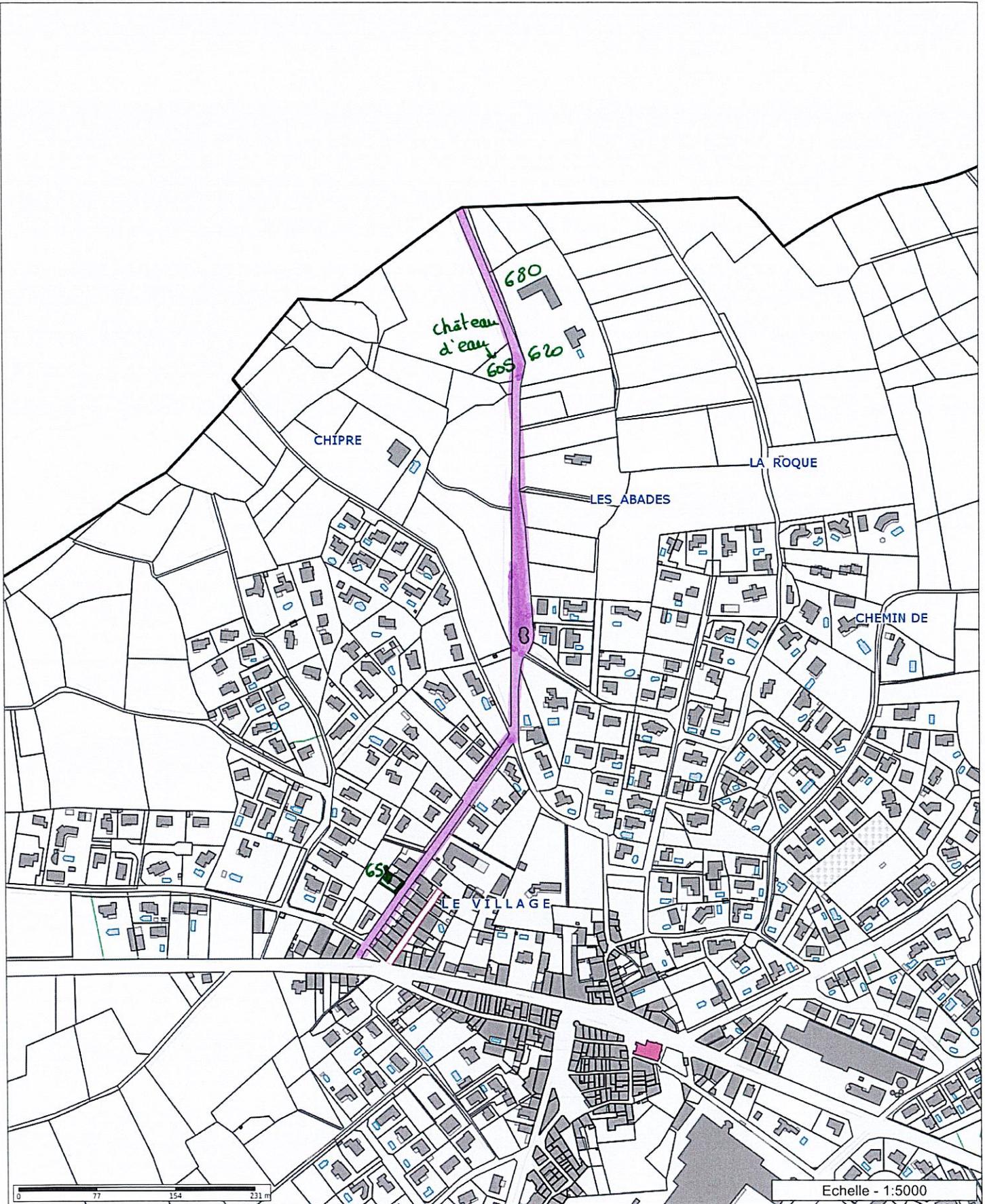
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

 Place du Burquet



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Chemin des Horsbiels
- nouvelles n°
- n° inchangés



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

 Extension avenue du Bosquet et suppression "route de St-Guiraud"